

Infos Concours

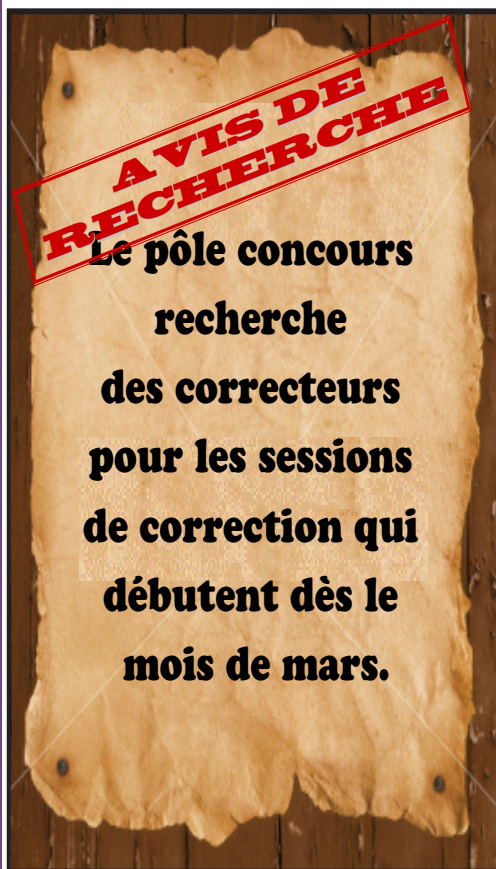
La lettre d'information de la sous-direction du recrutement et de la formation - Mars 2012
- direction des ressources humaines -

L'Edito

Les examens professionnels instaurés en 2011 dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement de la filière administrative unifiée (C en B et B en A) et du Nouvel Espace Statutaire (NES) pour la catégorie B (SACS et SACE) sont reconduits. Retrouvez toutes les prévisions en [page 2](#).

Les filières techniques, services techniques (ST) et systèmes d'information et de communication (SIC), sont également concernées par la mise en oeuvre du NES, ce qui va introduire des modifications pour les prochains concours et examens. Approche du NES technique en [page 3](#).

AVIS DE RECHERCHE



Agents de catégorie A, nous avons besoin de vous...

Pour chaque recrutement,

Une unité de temps, une unité de lieu

Toutes les épreuves écrites des concours et examens de la filière administrative sont corrigées sur le site de la sous-direction du recrutement et de la formation à Lognes.

Une prise en charge, une indemnisation

Les frais de transport, d'hébergement, de restauration sont pris en charge. La participation aux travaux de correction sur place est rémunérée par le versement d'une vacation à la demi-journée.

Rendez-vous à Lognes aux dates suivantes

Du 2 au 6 avril 2012

Correction des concours externe et interne Ile-de-France de secrétaire administratif de classe normale.
Pour participer, envoyez votre candidature pour le vendredi 16 mars dernier délai.

Du 23 au 27 avril 2012

Correction de l'épreuve unique de l'examen professionnel de secrétaire administratif de classe supérieure.
Pour participer, envoyez votre candidature pour le vendredi 30 mars dernier délai.

Du 18 au 22 juin 2012

Correction de l'examen professionnel de secrétaire administratif de classe normale.
Pour participer, envoyez votre candidature pour le vendredi 1er juin dernier délai.

Du 25 au 29 juin 2012

Correction de l'examen professionnel d'attaché.
Pour participer, envoyez votre candidature pour le vendredi 1er juin dernier délai.

Comment participer ?

Envoyez vos candidature et CV à :

drh-sdrf-concours@interieur.gouv.fr

Précisez la session à laquelle vous souhaitez participer.

A VOS AGENDAS

FILIERE AMINISTRATIVE

CONCOURS	EPREUVE ECRITE	ORAUX
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle - 2012	Dossier de RAEP	du 07/05/2012 au 25/05/2012
Secrétaire administratif de classe supérieure - 2012	04/04/2012	-
Secrétaire administratif (concours externe) - 2012	20/03/2012	du 05/06/2012 au 22/06/2012
Secrétaire administratif (concours interne) - 2012	20/03/2012	du 05/06/2012 au 22/06/2012
Secrétaire administratif dit «C en B» - 2012	22/05/ 2012	du 25/09/2012 au 19/10/2012
Attaché d'administration dit «B en A» - 2012	29/05/2012	du 18/09/2012 au 5/10/2012
Attaché principal d'administration - 2013	13/09/2012	du 19/11/2012 au 14/12/2012

L'année 2011 a été une année charnière pour la filière administrative avec notamment la création de nouveaux examens professionnels.

En 2012, l'organisation des concours et examens s'inscrit dans la continuité des modalités retenues en 2011.

Le calendrier

Cette année, les épreuves écrites débutent dès le mois de mars avec le concours de secrétaire administratif. Ce recrutement, qui représente l'organisation la plus lourde, ouvre la session des écrits de l'année 2012.

Puis, à partir du mois d'avril, les examens professionnels se succèdent. L'examen professionnel d'attaché principal organisé le 13 septembre 2012 clôturera les écrits administratifs.

Une géographie des centres d'examen harmonisée

En 2011, en métropole, les concours et examens professionnels étaient organisés selon la même configuration, soit un centre d'examen par région, à l'exception du «B en A» pour lequel un centre unique avait été ouvert en région parisienne.

En 2012, la régionalisation s'applique également à ce dernier recrutement, ce qui signifie que la géographie des centres d'examen sera la même pour les concours et examens professionnels des catégories B et A, soit un centre ouvert dans chaque région.

FILIERES TECHNIQUES

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

CONCOURS	EPREUVE ECRITE	ORAUX
Technicien de classe normale - 2012	05/04/2012	du 19/06/2012 au 29/06/2012
Technicien de classe exceptionnelle - 2012	22/03/2012	du 05/06/2012 au 21/06/2012
Ingénieur - 2012	05/06/2012	du 18/09/2012 au 28/09/2012
Ingénieur principal - 2013	26/03/2013	du 10/06/2013 au 21/06/2013
Concours de technicien de classe supérieure - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013
Examen professionnel de technicien de classe supérieure - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013
Technicien de classe exceptionnelle - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013

SERVICES TECHNIQUES

CONCOURS	EPREUVE ECRITE	ORAUX
Contrôleur de classe exceptionnelle - 2012	13/03/2012	du 30/05/2012 au 08/06/2012
Ingénieur - 2012	02/10/2012	du 11/12/2012 au 21/12/2012
Concours de contrôleur de classe supérieure - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013
Examen professionnel de contrôleur de classe supérieure - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013
Contrôleur de classe exceptionnelle - 2013	1er trimestre 2013	2nd trimestre 2013

L'année 2012 marquera l'achèvement des travaux pour la mise en oeuvre du nouvel espace statutaire de la catégorie B pour les filières techniques. Il en résulte la création de nouveaux concours à Bac +2 (accès direct à la classe supérieure), de nouveaux examens professionnels pour la [classe supérieure et d'une nouvelle formule de l'examen professionnel de classe exceptionnelle](#). Ils seront organisés pour la première fois en 2013.

Par ailleurs, pour la filière SIC, une réflexion est en cours pour la modification des épreuves de la catégorie A.

Les prochaines sessions qui apparaissent en rouge dans les tableaux ci-dessus seront organisées sous un nouveau format. Nous vous invitons à consulter régulièrement [l'espace des organisateurs des concours et examens professionnels](#) ainsi que la page d'accueil de la sous-direction du recrutement et de la formation sur [l'intranet du ministère](#).

Un NES... technique !

NES ? Le NES, le Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B résulte du [décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009](#). Le parcours au sein de la catégorie B est rééchelonné, ce qui induit des modifications pour les concours et examens professionnels. Cette réforme a été mise en œuvre en 2011 pour la filière administrative.

En 2012, c'est au tour des filières techniques de « se mettre au NES » ce qui entraîne une modification des voies d'accès, des conditions d'admission à concourir, des formats d'épreuves... Il en résulte plus de concours et d'examens professionnels avec notamment une entrée directe en classe supérieure (Bac +2).

Systèmes d'information et de communication et services techniques : ces deux filières techniques sont désormais concernées par la réforme qui se concrétisera par la publication des arrêtés au [Journal officiel](#).

Filière SIC

Accès au TSIC CN

- Par concours interne, externe ou 3^{ème} concours
- Par le biais d'un examen professionnel ouvert aux agents SIC possédant 7 ans de services publics
- Au choix

Accès au TSIC CS

- Par le biais d'un examen professionnel ouvert au TSIC CN avec 1 an dans le 4^{ème} échelon et 3 ans dans la catégorie B
- Par concours interne (4 ans de SP), externe (BAC + 2), 3^{ème} concours
- Au choix

Accès au TSIC CE

- Par le biais d'un examen professionnel ouvert aux TSIC CS avec 2 ans dans le 5^{ème} échelon et 3 ans dans la catégorie B
- Au choix

Filière ST

Accès au CST CN

- Par concours interne, externe ou 3^{ème} concours
- Par le biais d'un examen professionnel ouvert aux agents ST possédant 7 ans de services publics
- Au choix

Accès au CST CS

- Par le biais d'un examen professionnel ouvert au CST CN avec 1 an dans le 4^{ème} échelon et 3 ans dans la catégorie B
- Par concours interne (4 ans de SP), externe (BAC + 2), 3^{ème} concours
- Au choix

Accès au CST CE

- Par le biais d'un examen professionnel ouvert au CST CS avec 2 ans dans le 5^{ème} échelon et 3 ans dans la catégorie B
- Au choix

Les conséquences concrètes côté SIC et ST :

- la création d'un concours de classe supérieure ;
- la création d'un examen professionnel de classe supérieure ;
- la refonte des épreuves de l'examen professionnel de classe exceptionnelle ;
- organisation de ces concours et examens/nouveau format prévue fin 2012 - début 2013.



**ARRÊTES A PARAÎTRE
PROCHAINEMENT AU JO**

Si vous souhaitez réagir à cette lettre, cliquez [ici](#)